

PRÊT ET LOCATION DE MATÉRIEL

Les Centres médico-sociaux régionaux (CMSR) mettent à disposition, en prêt ou en location, tout le matériel auxiliaire nécessaire aux soins ou à la vie quotidienne des personnes malades ou en perte d'autonomie à domicile.

Dans certaines régions, les CMSR ont conclu, avec un ou des partenaires, un contrat de collaboration afin d'assumer cette prestation.

Par exemple:

- rollator
- cannes anglaises
- tabouret de douche
- planche et siège de bain
- potence
- matelas d'eau
- coussin anti-escarres
- appareil d'aspiration
- table de lit

[Obtenir du matériel](#)